

# Information clé pour l'investisseur

Ce document vous fournit des informations essentielles pour l'investisseur, concernant ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient sont fournies, conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Nous vous recommandons de les lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Actions en USD de « Catégorie A1 » de TT Emerging Markets Unconstrained Fund (ci-après dénommé « le Fonds ») (ISIN : IE00BW9HG301)

### Catégorie d'actions d'un compartiment de TT International Funds plc (ci-après dénommée « la Société »)

#### Objectifs et politique d'investissement

- L'objectif d'investissement du Fonds vise à générer une croissance du capital sur le long terme.
- Le Fonds investit dans un portefeuille diversifié, composé d'actions et de valeurs mobilières assimilables à des actions, telles que des certificats de titres en dépôt, des certificats américains (représentatifs) de dépôt d'actions, des certificats mondiaux (représentatifs) de dépôt d'actions, des obligations participatives rattachées à des actions individuelles et à des indices ou d'autres titres dont l'instrument sous-jacent est constitué d'actions (c'est-à-dire des obligations indexées sur actions, des contrats de change sur actions entièrement autofinancés et des obligations convertibles) qui sont (ou dont les titres sous-jacents sont) négociés dans l'indice MSCI Emerging Markets Horizon Index ou l'indice MSCI Emerging Markets Index (les « **Indices de référence** »).
- Le Fonds peut également investir dans des titres qui ne sont pas inclus dans les Indices de référence, y compris dans des actions ou des valeurs assimilables à des actions, lorsque : a) le siège social ou le domicile de l'émetteur considéré est situé dans les pays figurant dans les Indices de référence, b) lesdites actions ou valeurs assimilables à des actions sont cotées ou négociées sur une bourse mondiale reconnue lorsque plus de 50 % de l'actif, du chiffre d'affaires ou des bénéfices de l'émetteur considéré proviennent, de l'avis de TT International (« **le Gestionnaire d'investissement** ») des pays représentés dans les Indices de référence ou c) tout titre coté ou négocié sur une bourse mondiale reconnue lorsque l'émetteur considéré exerce, de l'avis du Gestionnaire d'investissement, plus de 50 % de ses activités économiques au sein des pays représentés dans les Indices de référence.
- Le Fonds peut investir dans des titres de créance hybrides à taux fixe, y compris dans des titres de créance de catégorie spéculative émis par des sociétés et des gouvernements du monde entier. Cependant, le Fonds ne peut pas investir plus de 5 % de son actif net dans ces titres. Les titres de créance de catégorie spéculative désignent des titres de créance qui jouissent d'une notation BB+ ou inférieure attribuée par une agence de notation ou qui ne sont pas notés, mais qui sont jugés comme relevant d'une qualité comparable par le Gestionnaire d'investissement.

- Bien que le Fonds puisse également investir dans des titres assimilables à des actions comme des bons de souscription, des obligations convertibles, des contrats à terme et des options, cela ne devrait pas exercer d'incidences majeures sur l'effet de levier ou sur la volatilité du Fonds.
- L'indice MSCI Emerging Markets Index a été conçu pour mesurer la performance des marchés d'actions sur 23 marchés émergents mondiaux. L'indice MSCI Emerging Markets Horizon Index a été conçu pour suivre la performance des actions des sociétés exerçant dans 25 % des territoires les plus petits, le Brésil, la Chine, l'Inde et la Russie étant exclus de l'univers des pays composant l'indice MSCI Emerging Markets Index. Le Fonds peut investir jusqu'à 5 % de son actif net dans des titres de participation cotés ou négociés au niveau 1 ou au niveau 2 de la Bourse de Moscou.
- Le Fonds peut acheter et vendre des contrats à terme et des options en vue de l'objectif d'investissement et d'acquérir une exposition aux instruments et indices énumérés ci-dessus ainsi qu'à des fins de gestion efficace de portefeuille.
- Le Fonds peut participer aux introductions en bourse des actions ou des valeurs mobilières assimilables aux actions énumérées ci-dessus.
- Jusqu'à 10 % de l'actif net du Fonds peuvent être investis dans certains organismes de placement collectif.
- Recommandation : en raison des frais d'entrée et de sortie pouvant être dus lors de l'émission et du rachat des Actions, un investissement dans le Fonds s'envisage à moyen ou long terme.
- Le Fonds peut avoir recours à certains instruments financiers dérivés (IFD) à des fins de couverture, d'investissement et de gestion efficace du portefeuille. La performance du Fonds peut être considérablement influencée par les fluctuations des taux de change.
- Vous pouvez acheter ou vendre des actions tous les jours pendant lesquels les guichets des banques sont ouverts au public à Dublin et à Londres.
- Les Actions de Catégorie A1 relèvent de la catégorie des actions de distribution et les Administrateurs auront le droit de déclarer des dividendes obtenus du Fonds.

Pour obtenir des renseignements complets sur l'objectif et la politique ainsi que sur les restrictions applicables en matière d'investissement, veuillez consulter les sections respectivement intitulées « Objectif et politiques d'investissement » dans le Supplément du Fonds et « Restrictions applicables aux investissements » dans le Prospectus.

#### Profil de risque et de rémunération

Risque plus faible ← Risque plus élevé →

Rémunérations généralement plus faibles ← Rémunérations généralement plus élevées →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le tableau d'indicateur synthétique de risque et de rémunérations (SRRI), ci-dessus, indique la position du Fonds, en termes de risques et de rendement potentiels. Il ne s'agit pas d'une mesure du risque de perte de capital, mais d'une mesure des oscillations de la valeur du Fonds. Veuillez noter que :

- Les données rétrospectives servant au calcul de l'indicateur synthétique de risque et de rémunérations historiques ne présentent pas nécessairement de la tendance à venir du Fonds.
- Il n'est pas garanti que la catégorie de risque indiquée demeure immuable, elle peut changer au fil du temps.

Le SRRI du Fonds est en 5<sup>e</sup> position, en raison des fluctuations importantes et fréquentes de prix (volatilité) des investissements sous-jacents référencés par le Fonds.

Les risques suivants, matériellement importants pour le Fonds, ne sont pas adéquatement saisis par le SRRI :

- **Risques de crédit** : les banques et autres systèmes financiers, qui ne sont pas correctement développés ni réglementés, ne font pratiquement l'objet d'aucun test et affichent en général des notations médiocres.
- **Risques de liquidité** : les investissements étrangers sont visés par des restrictions appliquées en matière de rapatriement et de convertibilité de la devise.
- **Risque de contrepartie** : l'insolvabilité d'une institution quelconque fournissant des services, comme la garde des actifs ou agissant en qualité de contrepartie dans des opérations d'investissement, peut exposer le Fonds à des pertes financières.

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Même la catégorie la plus faible ne signifie pas que votre investissement soit « sans aucun risque ».</li> <li>• Un placement en titres russes comporte des risques supplémentaires (y compris, mais de façon non limitative, des risques politiques et économiques, risques commerciaux et de crédit, risques de liquidité, risques juridiques, réglementaires et opérationnels).</li> <li>• L'investissement sur les marchés émergents implique des risques supplémentaires et des considérations particulières qui ne sont habituellement pas associés à l'investissement dans d'autres économies ou sur des marchés de valeurs mobilières mieux établis (y compris des volumes de liquidités inférieurs et des risques opérationnels).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Risque opérationnel</b> : des délais de règlement plus longs pour les transactions liées aux valeurs mobilières peuvent être observés, de même que les mécanismes de compensation et les contrats de conservation peuvent s'avérer moins fiables.</li> <li>• <b>Risque lié aux IFD</b> : le recours du Gestionnaire d'investissement à des techniques liées à des produits dérivés comporte des risques connexes.</li> </ul> <p>Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces risques et ceux d'autre nature qui sont propres au Fonds, veuillez consulter la section du Prospectus intitulée « Facteurs de risque ».</p>
--	--

### Frais afférents à ce Fonds

Les frais que vous réglez servent à acquitter les coûts d'exploitation du Fonds, dont ceux de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

#### Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement

Frais d'entrée	0,40 %
Frais de sortie	1 %

Maximum pouvant être prélevé de votre capital, avant qu'il ne soit investi ou avant que le revenu de l'investissement ne vous soit versé.

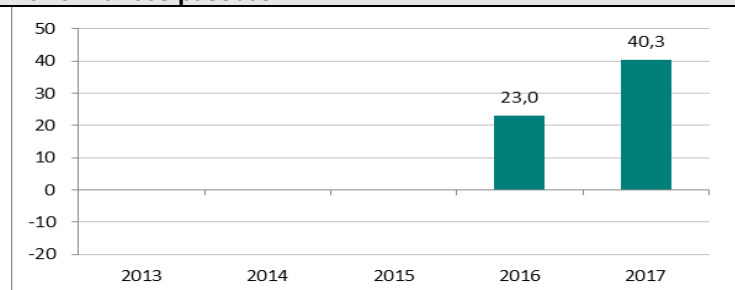
#### Frais prélevés sur le Fonds au cours d'une année

Frais permanents	1,29 %
------------------	--------

#### Frais prélevés sur le Fonds dans certaines circonstances spécifiques

Commission de performance	aucune
---------------------------	--------

#### Performances passées



Les **frais d'entrée** et **de sortie** indiqués sont les montants maximums. Dans certains cas, ces montants peuvent être inférieurs. Veuillez vous renseigner auprès de votre conseiller ou de votre distributeur financier. Des **frais d'échange** concernant l'échange d'actions peuvent être appliqués, sans toutefois dépasser 0,40 %.

Le montant des **frais permanents** devra être calculé sur les dépenses de l'exercice et, à la date du présent document, ce chiffre est une estimation. Les coûts de transaction du portefeuille en sont exclus, sauf dans le cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend les parts d'un autre organisme de placement collectif.

**Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section du Prospectus intitulée Frais et dépenses, sur [www.ttint.com](http://www.ttint.com).**

### Informations pratiques

- Le Dépositaire est Northern Trust Fiduciary Services (Ireland) Limited.
- Pour plus d'informations sur le Fonds, contactez Northern Trust International Fund Administration Services (Ireland) Limited, Georges Court, 54-62 Townsend Street, Dublin 2, Irlande (l'Agent administratif). Des exemplaires du Prospectus, ainsi que les rapports annuels et semestriels les plus récents, peuvent être obtenus en anglais (et dans d'autres langues) gratuitement et sur demande auprès de la Société et du Gestionnaire d'investissement, 62 Threadneedle Street, London, EC2R 8HP, Royaume-Uni. Ces éléments sont également disponibles sur le site Internet [www.ttint.com](http://www.ttint.com).
- Des renseignements sur la politique de rémunération mise à jour, y compris, mais de façon non limitative, une description du calcul de la rémunération et des avantages, de même que l'identité des personnes chargées de leur attribution sont disponibles sur le site Internet [www.ttint.com](http://www.ttint.com). Une version papier de la politique de rémunération sera mise à disposition à titre gracieux sur demande.
- Les autres informations pratiques, dont le prix de chaque catégorie d'actions du Fonds, seront disponibles auprès de l'Agent administratif.
- La Société est une société d'investissement à capital variable, à compartiments multiples et avec séparation du passif entre les compartiments et tout passif encouru au titre d'un compartiment ou imputable à un tel compartiment sera, en conséquence, acquitté avec les actifs dudit compartiment. Ce document fait état de la catégorie d'actions d'un compartiment de la Société, ainsi que du prospectus principal et des rapports périodiques concernant toute la Société.
- Veuillez noter que la législation fiscale de l'Irlande peut avoir un effet sur votre propre situation fiscale. Nous vous recommandons de consulter un conseiller fiscal.
- La Société pourra uniquement être tenue responsable sur le fondement d'une déclaration figurant dans le présent document et s'avérant trompeuse, inexacte ou non conforme aux parties pertinentes du Prospectus.
- Les actions du Fonds peuvent être échangées contre les actions d'un autre compartiment de la Société ou d'une autre catégorie du Fonds, sous réserve de certaines conditions et du respect des exigences applicables en matière d'investissement dans ces autres catégories ou compartiments, lesquelles sont indiquées dans les sections du Prospectus intitulées « Échanges d'actions » et « Restrictions applicables aux échanges ».
- Des informations plus précises sur les autres catégories d'actions du Fonds sont disponibles dans le Prospectus. Par ailleurs, vous pouvez vous procurer des informations, sur les catégories disponibles à la vente dans la juridiction dont vous relevez/sur votre lieu de résidence, auprès de votre conseiller financier.
- Des exemplaires du Prospectus, des Documents d'information clé pour l'investisseur, les statuts, ainsi que les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant en Suisse : FIRST INDEPENDENT FUND SERVICES AG, Klausstrasse 33, CH-8008 Zurich. L'Agent payeur en Suisse est NPB New Private Bank Ltd, Limmatquai 1, CH-8024 Zurich.

Société agréée en Irlande et réglementée par la Banque centrale d'Irlande.  
Ce document d'information clé pour l'investisseur est exact au 21 mars 2018.